TRÉMÉOC – OPÉRATION TROC ET PUCES DU 28 JUILLET 2024

NOM

RÈGLEMENT

Article 1: La Société de Chasse de TRÉMÉOC organise une opération « TROC et PUCES », le **dimanche 28 juillet 2024** dans la Salle Omnisports et la Salle Communale attenante dans l'enceinte du Stade Municipal.

- Article 2: La foire sera ouverte au public de 9 h à 17 h 30. Les exposants seront accueillis dès 7 h. Ils s'engagent à tenir leur stand ouvert jusqu'à 17 h 30. Chaque exposant se verra attribuer un numéro d'emplacement défini par l'Organisateur. Tout emplacement non occupé à 8 h 30 pourra être réattribué.
- Article 3: La manifestation s'adresse aux collectionneurs, aux associations, aux particuliers et aux professionnels. Chaque exposant doit se conformer à la loi concernant la vente-déballage (attestation ci-contre à remplir).
- <u>Article 4</u>: Pour les particuliers, seuls la vente et le troc d'objets personnels sont autorisés.
- <u>Article 5</u>: Les exposants devront se présenter à l'accueil munis d'un double de leur fiche de réservation et d'une pièce d'identité.
- Article 6: Les organisateurs de la manifestation ne pourront être tenus responsables de vols, détérioration ou tout autre accident ou incident pouvant survenir pendant le déroulement de l'opération « Troc et Puces ». Les exposants s'engagent, par l'acceptation du règlement, à renoncer à tout recours contre l'Organisateur.
- Article 7: Un ticket pour une consommation sera offert aux exposants plus (+) un ticket à partir de 2 tables réservées.
- Article 8: L'Organisateur se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit de la foire ainsi que l'exclusivité de la vente de la restauration rapide (buvette, café, sandwiches, crêpes, ...).

INSCRIPTION

Dránom

TYONI					
Adresse					
Tél. fixe			Tél. portable		
<u>Catégorie</u> :	□ Professi	onnel			
	□ Collecti	onneur	☐ Association		☐ Particulier
N° pièce d'identité			délivrée l	le	
		le ml avec table	(intérieur) : ni (intérieur) :	X 4 € = X 2 € =	€
Je reconnais		onnaissance du règ	lement, l'accepte sans r société de Chasse de T	éserve et règ	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, désigné ci-dessus déclare sur l'honneur, ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels ou usagés.

Signature

N. B.: Les parents corroborent l'acceptation des enfants mineurs

A renvoyer avec votre règlement avant le 12 juillet 2024 à :

Serge LE COURSONNOIS 253 Menez Gwen 29190 PLEYBEN

Tél.: 02 98 26 68 72 – 06.88.25.61.37 Mail: serge.le-coursonnois@wanadoo.fr